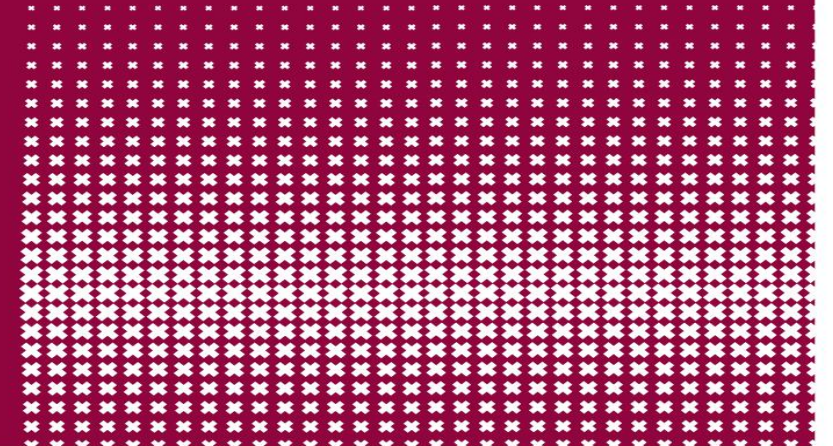




CNUDCI – Forum académique RDIE : Instrument multilatéral sur la réforme RDIE

14 mai 2020



Institution multilatérale pour le règlement des différends relatifs aux investissements : proposition dans le cadre du processus de réforme de la CNUDCI

Stephan Schill et Geraldo Vidigal

Le point sur la situation

- Quelles sont les étapes à venir pour la CNUDCI ?
- Consensus sur les symptômes – divergences sur les solutions à apporter
- Cinq modèles de règlement des différends relatifs aux investissements
- Points de convergence et de divergence entre les modèles
- Proposition: architecture souple dans le cadre d'une institution multilatérale (IMRDI)

Le problème

Point de départ: consensus au sein de la CNUDCI

La réforme est “souhaitable” pour :

- (1) Assurer la cohérence, l’homogénéité, la prévisibilité et la rectitude des sentences arbitrales;
- (2) Garantir l’indépendance, l’Impartialité et la diversité des décideurs juridiques
- (3) Réduire le coût et la durée des procédures

➤ Solution Multilatérale

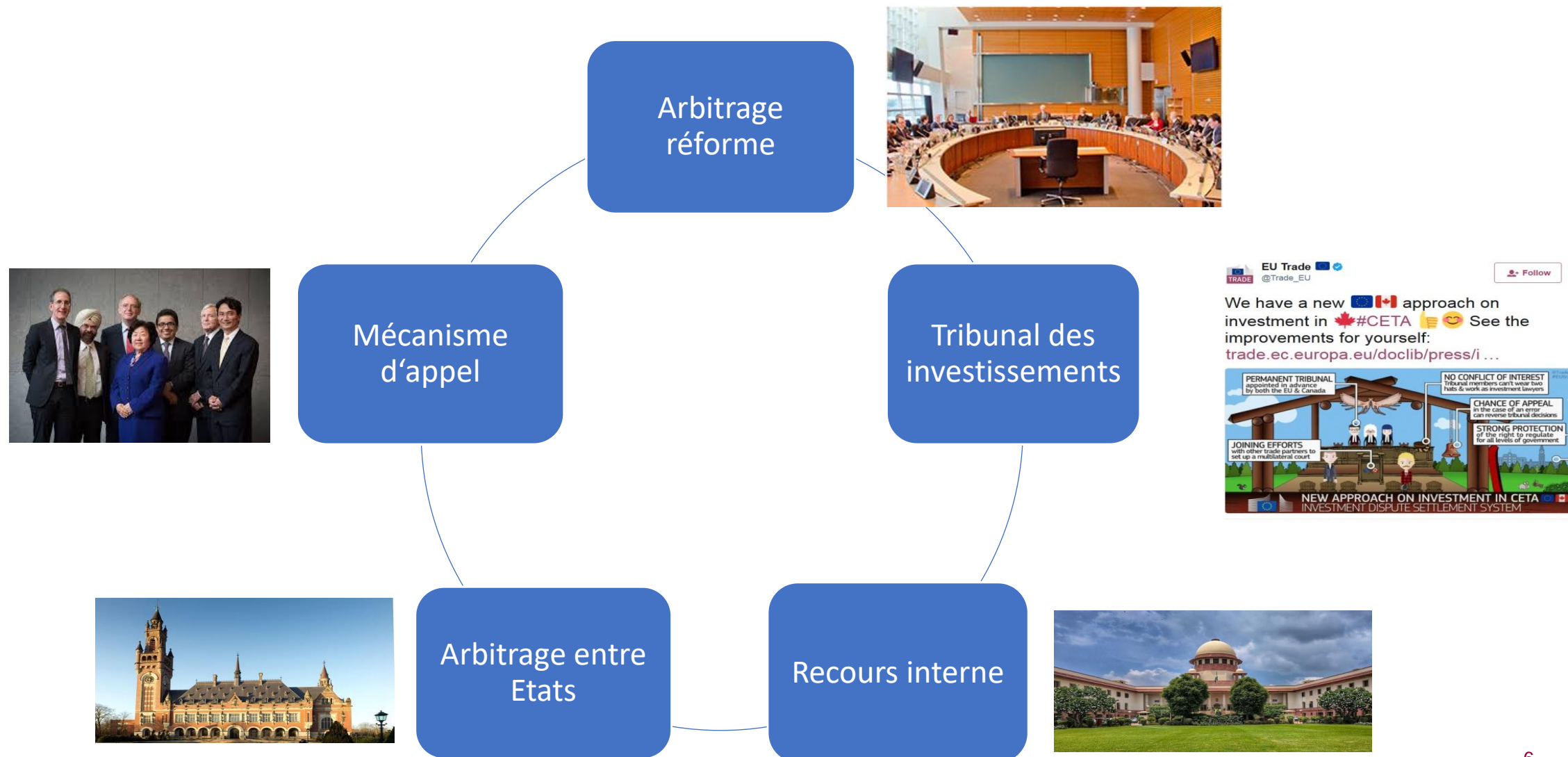


United Nations
UNCITRAL

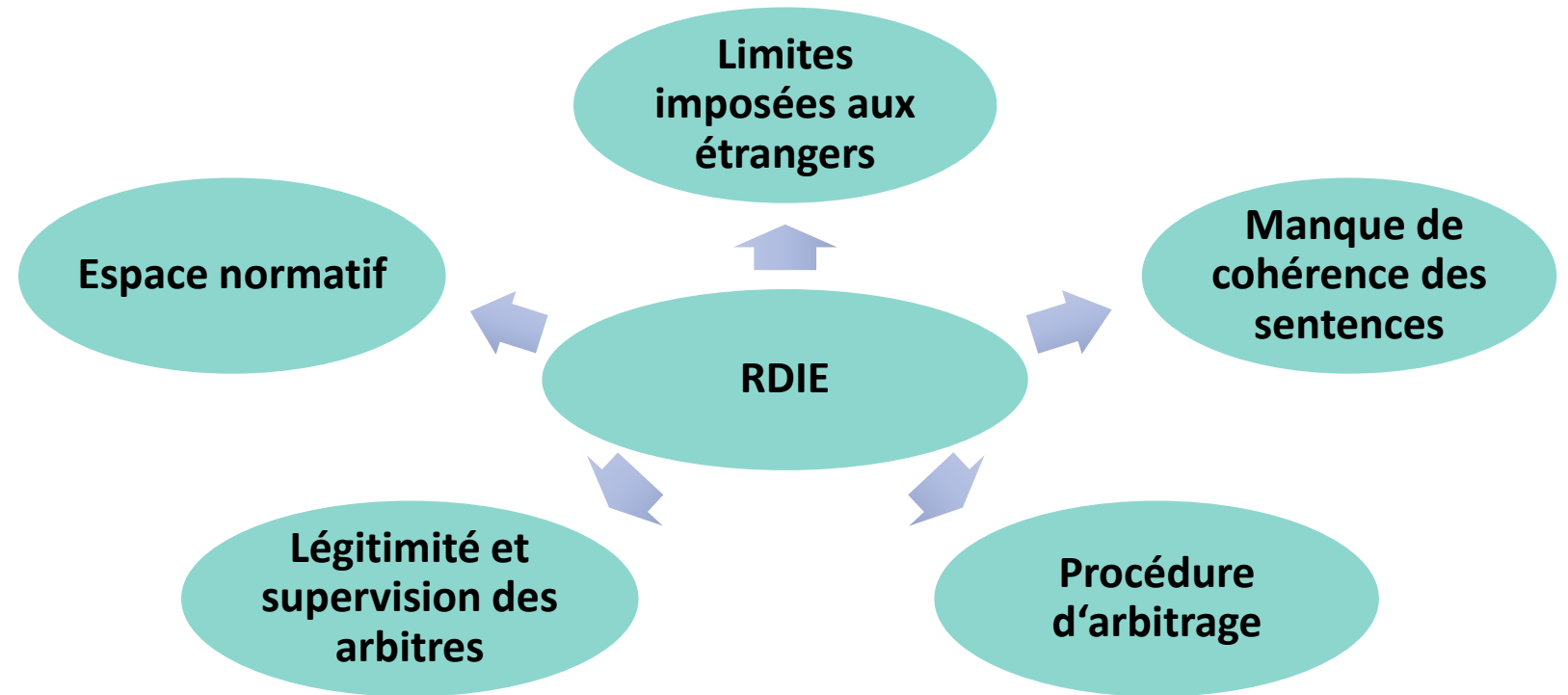
Éléments de convergence dans la réforme RDIE

1. Judicialisation sélective : exceptions et régimes spéciaux
2. Prévention des différends et médiation
3. Interprétations communes
4. Compétences en matière de règlement des différends et engagements déontologiques
5. Transparence et participation *Amicus*
6. Dépôt des demandes limité dans le temps
7. Rejet des demandes abusives
8. Eviter les demandes faisant double emploi, parallèles ou ultérieures.

Multiplicité des modèles de RDIE : problème



Défis à relever



1. Redevabilité en matière de respect de la primauté du droit
2. Responsabilité démocratique

Proposition

--

Institution multilatérale de règlement des différends relatifs aux investissements (IMRDI)

Méthode sous-jacente

Analyse comparative des conceptions institutionnelles

“analyser la conception d’autres mécanismes et organes de règlement des différends et s’en inspirer pour l’élaboration des modèles de règlement des différends.

- Permet de “ne pas partir de zéro”
- Donne une idée des conceptions institutionnelles pouvant être envisagées
- Laisse le choix aux Etats

La solution: règlement des différends 'à la Carte'

Institution multilatérale de règlement des différends relatifs aux investissements (MIDSI)

Administre

Tribunal
multilatéral des
investissements

Arbitrage
Investisseurs-
Etats

Arbitrage entre
Etats

Décision de l'Etat

Modes de consentement

'Clause facultative' (réciproque/inconditionnelle)

Accords bilatéraux

Offre unilatérale / Contrat

Modèle de la CNUDM (options/par défaut)

Force centripète: Tribunal multilatéral des investissements (TMI)

Fonctions de
règlement des
différends

Fonctions
procédurales

Fonctions
systémiques

TMI – Fonctions de règlement des différends

Tribunaux
(Première et
dernière
instance)

Recours contre
des sentences
arbitrales

Annulation de
sentences
arbitrales

Approche fondée sur le consensus

TMI – Fonctions procédurales

Récusation
des arbitres

mesures
provisoires

TMI - Fonction systémique

Avis
(consultatifs)

Décisions
préliminaires

MIDSI (IMRDI) – Structure

Election des
membres du
tribunal et
vérification des
antécédents

Assistance
technique

Instance de
négociation

Equilibre juridique / politique

Stephan SCHILL
s.w.b.schill@uva.nl

Geraldo VIDIGAL
g.vidigal@uva.nl



- Stephan W. Schill and Geraldo Vidigal, 'Cutting the Gordian Knot: Investment Dispute Settlement à la Carte' (2018) (RTA Exchange) <https://www.ictsd.org/sites/default/files/research/rta_exchange_-_investment_dispute_settlement_-_schill_and_vidigal.pdf>
- Stephan W. Schill and Geraldo Vidigal, 'Designing Investment Dispute Settlement à la carte: Insights from Comparative Institutional Design Analysis (Jan. 2020) <https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3519259>